



ENQUÊTE PUBLIQUE : AVIS FAVORABLE !

ÉDITO

En décembre 2009, la halte ferroviaire Jean Macé offrira de nouvelles possibilités aux utilisateurs des trains régionaux, et leur permettra une connexion rapide avec le réseau de transports urbains.

Après un avis favorable du commissaire enquêteur, les travaux vont pouvoir démarrer.

Progressivement, vous pourrez constater la montée en puissance de ce chantier. Régulièrement, nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux, nous vous ferons partager cette aventure humaine et technique.

Nous sommes conscients qu'un tel chantier, dans une zone très habitée, est source de nuisances sonores, de perturbations sur la voirie, mais sachez que tout sera mis en œuvre pour limiter l'impact des travaux. Mais surtout nous veillerons à vous informer le plus précisément possible de ce qui se passe à proximité de votre domicile.

Nous construisons pour demain une ville où le transport collectif permettra à chacun de profiter pleinement d'un nouvel espace urbain.

Philippe De Mester
Directeur RFF Rhône-Alpes

L'enquête publique réalisée du 2 octobre au 3 novembre 2006 en Mairie du 7^{ème} et dans d'autres lieux publics, a permis de recueillir les avis de la population sur le projet. Fin décembre, après avoir étudié les avis exprimés, le commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif a rendu son rapport avec **un avis favorable sans réserve**, et a constaté **l'intérêt public du projet**, en particulier dans le cadre du développement des transports.



Les souhaits recueillis concernent **les aménagements esthétiques et de confort** tels que :

- présence de deux ascenseurs,
- équipements vélos,
- dépose-minute,
- éclairage et la mise en valeur du site,
- cheminements piétonniers,
- cohérence entre les différents projets, d'aménagement du secteur.

Les maîtres d'ouvrage RFF, SNCF, Grand Lyon et Sytral ont pris note de ces souhaits et vont s'attacher à les intégrer chacun dans leurs domaines de compétence respectifs.

POINTS TRAVAUX

Le projet de construction de la halte ferroviaire nécessite la démolition du pont d'accès à l'ex-halle Sernam et son remplacement par un pont supportant deux voies ferrées et un quai central.

Les principales opérations :

- la construction d'un quai centré sur le pont de l'avenue Jean Jaurès (250 m de long),
- la construction de **deux accès au quai** dans les piles du pont de part et d'autre de l'avenue Jean Jaurès,
- la construction des **deux halls d'accueil**,
- la construction de la **couverture du quai**,
- la démolition partielle de la halle Nord ex-halle Sernam,
- la démolition et reconstitution de bâtiments de service SNCF et RFF,
- l'adaptation des **installations caténaïres** et de **signalisation ferroviaire**,
- l'installation des **équipements intérieurs** : mobilier de quai, éclairage, signalétique, billettique, etc.

Cette rubrique informera des travaux réalisés, en cours et à venir. Les riverains les plus directement concernés par certaines phases du chantier feront l'objet d'une information spécifique.

AUTOUR DE LA HALTE

Fête des Lumières ou non, le pont dégage toutes les nuits une ambiance lumineuse bleutée. Misant sur l'architecture du pont et l'effet mosaïque des carrelages muraux, les éclairages installés jouent de la lumière urbaine. Visite nocturne...



LES PHASES CLÉS DU CHANTIER : UN CALENDRIER SUR 3 ANNÉES.

Les travaux débutent en 2007 avec **une phase préparatoire**, consistant à dévier les réseaux sur la plateforme ferroviaire et à démolir une partie des anciennes halles. Nous vous tiendrons régulièrement informés des principales dates du chantier et des événements forts du projet.

Les phases essentielles de travaux 2007, 2008, 2009 :

	jan.	fév.	mar.	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
2007			démolition d'une partie des anciennes halles Sernam dérivation de réseaux			démolition du pont routier	démolition de bâtiments					démolition des appuis du pont-rail
									soutènements provisoires pour les murs du futur pont-rail			
2008	construction appuis du pont-rail				construction du pont-rail		démolition de l'ancien pont-rail			construction murs des halls d'accès		construction du quai
			construction murs définitifs			travaux de signalisation						
2009	quai (suite)											
			travaux de signalisation									
							pose de l'escalator équipements intérieurs et abris de quai			pose des ascenseurs		mise en service

..... impacts sur la circulation de l'avenue Jean Jaurès

— réduction gabarit routier

Les travaux entrepris pourront engendrer des nuisances sonores. Par ailleurs, certaines interventions se dérouleront exceptionnellement de nuit. Des courriers seront adressés aux riverains proches afin de les avertir de ces désagréments. Les impacts sur la circulation feront l'objet d'une communication spécifique (presse, radio...).

LES PARTENAIRES : LE RÔLE DES MAÎTRES D'OUVRAGES

Réseau Ferré de France a été désigné comme **le maître d'ouvrage coordonnateur du projet**. Il assure la construction du génie-civil et du génie ferroviaire pour insérer le quai entre les voies. Il réalise l'aménagement des escaliers, escalator et ascenseur et la création des halls d'accueil.

SNCF est le maître d'ouvrage en charge du dispositif lié à l'accueil des voyageurs : distributeurs de billets, abris, sièges...

PREMIÈRE VISITE DE LA FUTURE HALTE

L'architecte retenu pour le projet a réalisé une maquette de la future halte. Cette projection permet, au-delà des premières esquisses présentées dans les précédents dépliants*, de **visualiser l'espace occupé** : marquise et mobilier sur le quai, entrées sous le pont, nouvelle emprise des anciennes halles, aménagements annexes, accès au plateau ferroviaire.



SNCF DAAB.



Atelier Territorial d'Architecture (ATA) Sud-est.

Légèreté et transparence

La représentation offre une nouvelle perspective le long de l'avenue Berthelot. Elle souligne l'intégration de la future halte dans la perspective de l'avenue Jean Jaurès. **Le souci de transparence de la halte**, demandé par l'architecte des Bâtiments de France et les Maîtres d'ouvrage, apporte de la légèreté à la structure aérienne.

Jeux de lumières

L'éclairage des éléments du pont et de la place arrière sera conservé. Les deux futures ouvertures apporteront un **couloir lumineux** supplémentaire. Des **puits de lumière** seront aménagés dans le quai.

* dépliants édités lors de la concertation et de l'enquête publique.

LE SITE D'INFORMATION

Un site d'information dédié à la halte sera mis en ligne au printemps :

www.lahaltejeanmace.com

Ce site vous permettra d'un simple clic de suivre les travaux en cours et à venir, les événements en lien avec le projet.

CRÉDIT PHOTOS : RFF, XAVIER CHABERT / SNCF, ATA SUD EST.
RÉDACTION : GRAND LYON / RÉGION RHÔNE-ALPES / RFF / SNCF / SYTRAL / MOSWO.
TIRAGE : 4 500 EXEMPLAIRES.
PARUTION SEMESTRIELLE.